
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 07 avril 2021

POSE D'UN RADAR DE CONTRÔLE DE VITESSE SUR L'AUTOROUTE A6 POUR SÉCURISER LES ABORDS D'UN CHANTIER

Afin de sécuriser la zone de travaux du viaduc de l'Azergues située sur l'autoroute A6, Pascal Mailhos, préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet du Rhône, a pris la décision, en lien avec la société d'autoroute APRR, de poser un radar de contrôle de vitesse sur le viaduc de l'Azergues.

Ce « radar autonome » sera installé et activé dès le 8 avril 2021 sur le viaduc de l'Azergues, à hauteur de la commune d'Anse, où sont réalisés des travaux de remise à niveau des tabliers et des superstructures du viaduc de l'autoroute A6.

Ce dispositif de sécurisation et de contrôle restera en place jusqu'à la fin des travaux prévue fin juin 2021. Il permettra de contrôler, de manière alternée, les deux sens de circulation.

Cet équipement vise à garantir le respect de la vitesse maximale autorisée sur l'axe au droit du chantier qui a été abaissée à 90 km/h contre 110km/h auparavant. Cette mesure de sécurisation constitue une priorité pour la Délégation à la Sécurité Routière du Ministère de l'Intérieur. Elle vise à garantir la sécurité des usagers aux abords des travaux ainsi que celle des agents travaillant sur ces chantiers.

La préfecture invite les usagers de la route à la plus grande vigilance aux abords du chantier ainsi qu'au respect du code de la route et de ses règles de sécurité.

Cabinet du préfet – Service de la communication interministérielle
